



Enfance et jeunesse

Le projet éducatif de territoire

Depuis 2013, l'État demande aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif de qualité avant, pendant et après l'école. Présenté sous la forme d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT) ce document permet d'organiser de manière constructive et cohérente la complémentarité des temps éducatifs. Le PEDT s'adresse aux 0-18 ans. Il est établi pour 4 années.

La ville, qui, d'un point de vue essentiel, place l'enfant au cœur de la politique éducative, a décidé de débiter en 2018 un travail de réflexion sur un PEDT communal. Une large concertation a donc été enclenchée réunissant tous les acteurs qui accueillent les enfants sur les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Une vision partagée qui a permis de mieux appréhender tous les temps de l'enfant.

Le premier Projet Éducatif de Territoire de la ville est né en 2021. Il définit, les cinq objectifs éducatifs à mettre en œuvre pour l'enfance et la jeunesse de Beaufort-en-Anjou, mais aussi les valeurs de la commune : le bien-vivre ensemble, le développement durable, la réussite et la participation de chacun.

Consultez le projet éducatif de territoire (PEDT) de la ville de Beaufort-en-Anjou 2021-2024 actuellement en place : [cliquez ici](#).

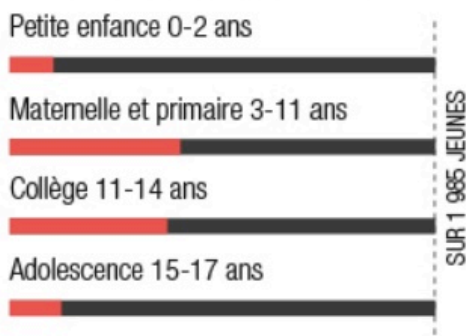
Le Projet éducatif de territoire 2024-2027 a été présenté en conseil municipal du lundi 8 avril 2024. Il est actuellement en cours de signature par tous les partenaires et sera opérationnel pour la rentrée de septembre 2024-2025.

Vous pourrez le consulter sur cette page : *bientôt en ligne*.





COMPOSITION DE L'ENFANCE ET JEUNESSE À BEAUFORT-EN-ANJOU



La ville de Beaufort-en-Anjou comprend 1 985 jeunes : 208 concernent le secteur de la petite enfance, 799 les écoles maternelles et élémentaires, 738 le collège et 240 les adolescents.